

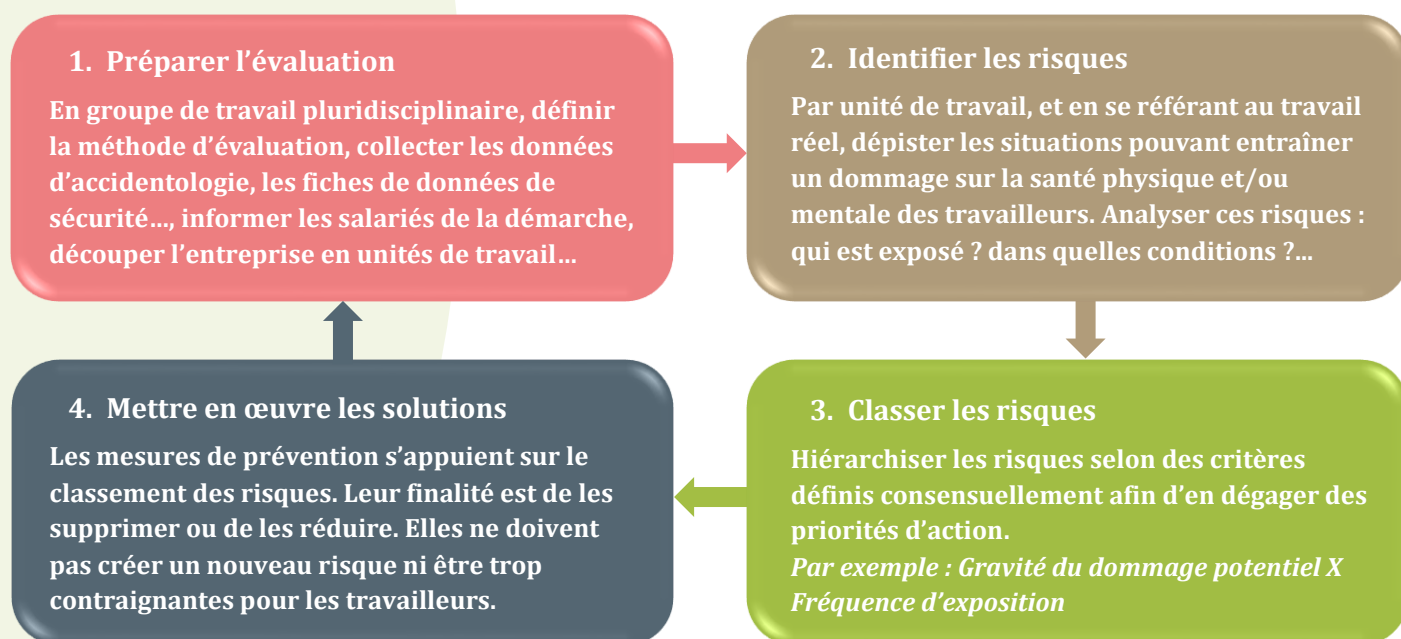
Le Document Unique d'évaluation des risques professionnels

Le Document Unique (DU) est la transcription des résultats de l'évaluation des risques professionnels de votre entreprise. Il n'existe pas de modèle prédéfini.

Ses enjeux :

- ✓ Améliorer les **conditions de travail** et **réduire les atteintes à la santé** des travailleurs.
- ✓ Améliorer le **dialogue social** en impliquant les instances représentatives du personnel et l'ensemble des travailleurs dans la démarche.
- ✓ Favoriser l'**épanouissement** professionnel et la montée en compétence des collaborateurs.
- ✓ Améliorer l'**image** de l'entreprise.
- ✓ Répondre aux **attentes** des différents acteurs internes et externes de l'entreprise.
- ✓ Améliorer les **performances** de l'entreprise : la prévention des risques professionnels est une démarche économiquement rentable !
- ✓ **Réduire les coûts** des Accidents du Travail et Maladies Professionnelles (AT/MP).
- ✓ Respecter la réglementation : le DU est une **obligation** pour toutes les entreprises du secteur public et privé, dont seul l'employeur est responsable. Ne pas rédiger votre DU, ou ne pas le mettre à jour au moins une fois par an, vous expose à des sanctions financières.

Une démarche en 4 étapes :

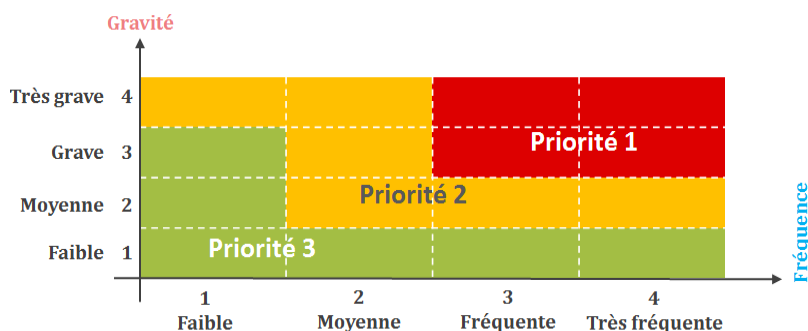


La mise à jour du DU, **au minimum annuelle** et après chaque modification des conditions de travail, de l'apparition d'un nouveau risque ou d'un AT/MP, permet de s'assurer de l'efficacité des mesures de prévention mises en place.

Les intervenants en santé au travail du CMSM se déplacent dans votre entreprise pour vous accompagner dans votre démarche d'évaluation et de prévention des risques et vous proposent des sessions d'information.

Exemple d'évaluation des risques d'une situation de travail :

Les critères d'évaluation ont été définis ainsi :



Unité de travail : Femme de chambre



Avec les échelles suivantes :

Gravité des dommages (G)

1. Gêne, inconfort / petits soins
2. Lésions légères et réversibles
3. Lésions graves / incapacité permanente partielle
4. Mort possible / incapacité permanente totale

Fréquence d'exposition (F)

1. Annuelle / < 1% du temps de travail
2. Mensuelle / de 1 à 10% du temps de travail
3. Hebdomadaire / de 10 à 50% du temps de travail
4. Quotidienne / >50% du temps de travail

N°	Situation dangereuse	Risques	Dommages éventuels	Estimation			Priorité	Mesures de prévention existantes	Mesures de prévention proposées
				G	F	Risque estimé			
1	Multiplicité des situations avec bras en élévation, flexions / rotations du tronc... (passage de l'aspirateur, réfection des lits, nettoyage des salles de bain...)	Contraintes posturales	Fatigue, mal de dos, lésion traumatique	3	4	12	1	Travail en binôme Matériel de nettoyage avec manche télescopique et tête inclinable Pauses régulières	Améliorer la visibilité du planning d'activité Améliorer le mobilier (lève-lits, fixa-couette, aspiration centralisée...) Former les salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)
2	Travail en horaires décalés, les weekends et jours fériés	Perturbation de la vie sociale et familiale Dérégulation de l'horloge biologique	Fatigue, isolement, troubles du sommeil, prise de poids, hypertension artérielle,...	2	4	8	2	Respect des temps de repos Compensation financière	Améliorer l'anticipation des plannings
3	Multiplicité des déplacements (allers-retours entre les chambres et l'office, les chariots de linge et de ménage...)	Glissade, trébuchement, faux-pas, avec ou sans chute Heurt	Fatigue, entorse, fracture, contusion...	2	4	8	2	Ascenseur réservé au personnel Sol maintenu en bon état	Implanter un office à chaque étage Disposer de chariots de capacité adaptée Fixer les tapis
...

Extrait d'un tableau d'évaluation

Les risques peuvent être liés aux dangers suivants :

Équipements de travail / chimiques / électriques / incendie, explosion / biologiques / rayonnements / circulations et déplacements / travaux, accès et stockage en hauteur / ambiances physiques (thermique, sonore, lumineuse) / vibrations / manutentions manuelles et activité physique / manutentions mécaniques / organisation du travail / travail isolé / travail posté / travail en milieu confiné / ...